

SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS URBAINS THIONVILLE FENSCH

Séance ordinaire du 12 avril 2023 à 18h, après convocation légale

Sous la Présidence de M. SCHREIBER Roger

Etaient présents :

COLIN Jean-Marie	BALCERZAK Roland	JURCZAK Serge	LORENTZ Maurice
BECKER Patrick	VEINNANT Bernard	MEDVES Jean-François	MATHIEU Bertrand
SCHITZ Denis	BERNARDI Alessandro	HERGAT Michel	PAQUET Michel
LUCCHINI Marc	CORAZZA Jean-Luc	VETZEL Caroline	
HERFELD Marie-Laurence	TACCONI Pierre	ZENNER Bernard	
PHILIPPE Lionel	PAULY Elsa	FRADELLA Cédric	
ROBINET David	BAUR Denis	KOWALCZYK Maryline	
SCHNEIDER Brigitte	RENAUX Patricia	BARILLARO Jérémy	
ZIEGLER Damien	HOLSENBURGER Alexandre	MENTION Fanny	
SEGURA Olivier	REBSTOCK-PINNA A.	DICK Rémy	

Procurations :

POUGET Clémence	a donné procuration à	LUCCHINI Marc
KASPAR-COTRUPI Angèle	a donné procuration à	COLIN Jean-Marie
SCHULTZ Laurent	a donné procuration à	BECKER Patrick
FREYBURGER Julien	a donné procuration à	MEDVES Jean-François
WEIS Mathieu	a donné procuration à	RENAUX Patricia
MELEO Guy	a donné procuration à	VEINNANT Bernard
PARPETTE Jerry	a donné procuration à	BALCERZAK Roland
FEUVRIER Alieth	a donné procuration à	HERGAT Michel
RECH Serge	a donné procuration à	LORENTZ Maurice
LANGMAR Déborah	a donné procuration à	BAUR Denis
ACKER Christine	a donné procuration à	ZENNER Bernard
HATRI Aïcha	a donné procuration à	BERNARDI Alessandro
SCHUTZ Sylvie	a donné procuration à	REBSTOCK-PINNA A. (arrivée au point 4)
SCHIVRE Marc	a donné procuration à	TACCONI Pierre
DICK Rémy	a donné procuration à	HOLSENBURGER Alexandre (à partir du point 10)
BARILLARO Jérémy	a donné procuration à	CORAZZA Jean-Luc (à partir du point 12)

Absents excusés :

FATTORELLI Viviane

Absents non excusés :

GRILLO Marie	TSCHIERSCHE Laurent
ENGELMANN Fabien	DEISS Murielle
DEUTSCH André	ABATE Patrick
GUERMANN Bernard	BEY Michèle
ANDRE René	BRUSCO Stéphane
FERRERO Marc	

La séance débute à 18h 07

Début de la séance :

Membres en exercice :	59
Présents :	31
Procurations :	13
Absents :	15

Point 2 : installation de M. Rémy DICK

Membres en exercice :	60
Présents :	32
Procurations :	13
Absents :	15

Pendant le point 4:

Arrivée de Mme SCHNEIDER Brigitte et de Mme REBSTOCK-PINNA

Membres en exercice :	60
Présents :	33
Procurations :	14
Absents :	12
Ne prend part au vote :	1

Le Président sort pendant le point.

A partir du point 5:

Membres en exercice :	60
Présents :	34
Procurations :	14
Absents :	12

Point 9 :

Départ de M. DICK pendant le point

Membres en exercice :	60
Présents :	34
Procurations :	14
Absents :	12

A partir du point 10:

Membres en exercice : 60
Présents : 33
Procurations : 15
Absents : 12

Pendant le point 12:

Départ de M. BARILLARO Jérémy

Membres en exercice : 60
Présents : 33
Procurations : 15
Absents : 12

A partir du point 13:

Membres en exercice : 60
Présents : 32
Procurations : 16
Absents : 12

La séance se termine à 20h47

Assistaient en outre les techniciens du SMiTU :

AUBURTIN-COLNOT Isabelle, Directrice Générale
ANDRE Cédric, Directeur Adjoint
NABE Kalil, Responsable des Finances
SCHLIENGER Sylvaine, Responsable de projet PDM et Citézen
DEFAZIO Jérémy, Chargé de Communication et Marketing
MOUCHARD Margot, Assistante de Direction
FKIR Nadia, Assistante comptable

POINT I-6 – DELIBERATION N°2023/I-30 - LANCEMENT DU MARCHE D'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE POUR LA PASSATION DU PROCHAIN CONTRAT DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

L'actuel contrat de délégation de service public prendra fin le 31 décembre 2025.

La procédure pour ce type de consultation est approximativement de 18 mois. Cette période doit être précédée d'un travail de rédaction des pièces du futur contrat de délégation de service public.

Pour ce faire, il convient de lancer un marché public afin de bénéficier des services et des connaissances d'une équipe technique, financière et juridique.

Ce type de marché d'assistance précède classiquement la conclusion des contrats de ce type pour l'ensemble des autorités organisatrices. Le SMiTU a déjà bénéficié de cette expertise indispensable pour l'actuel contrat de DSP.

Ce groupement d'assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO) aura pour mission de travailler sur la définition précise du besoin du SMiTU. En effet, le travail de l'AMO portera sur la rédaction des pièces majeures du futur contrat de DSP. Ce travail de partenariat entre le SMiTU et l'AMO permettra également de parfaire l'actuel contrat et de proposer les pistes d'investissements qui pourraient être mise à la charge du futur délégataire.

La conception de ce futur contrat revêtant une importance pour la mise en œuvre du BHNS et pour la concrétisation du projet Citézen, il est donc important que le Comité Syndical affirme sa volonté de lancer le marché d'AMO pour la conclusion du prochain contrat de DSP.

Il est donc proposé au Comité Syndical :

- D'approuver le lancement d'un marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la passation du futur contrat de délégation de service public ;
- De prendre acte que le Comité Syndical aura, au cours de l'année 2023, la charge de prendre les principales décisions stratégiques dans la définition du futur contrat.
- D'inscrire les crédits au budget 2023 et suivants.

Le Bureau Syndical du 23 mars 2023 a donné un avis favorable.

La Commission Transport-Réseau du 28 mars 2023 a donné un avis favorable.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à la majorité:

- approuve le lancement d'un marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la passation du futur contrat de délégation de service public ;

- prend acte que le Comité Syndical aura, au cours de l'année 2023, la charge de prendre les principales décisions stratégiques dans la définition du futur contrat.
- inscrit les crédits au budget 2023 et suivants.

Se sont abstenus : M. BALCERZAK Roland, M. PARPETTE Jerry, M. BAUR Denis, Mme LANGMAR Déborah, M. HERGAT Michel, Mme FEUVRIER Alieth, M. LORENTZ Maurice, M. RECH Serge, M. PAQUET Michel, M. ROBINET David, M. ZENNER Bernard, Mme ACKER Christine.

Pour extrait conforme,

A YUTZ, le 13 avril 2023

Le Président,

Roger SCHREIBER

